

PROVINCE DE QUÉBEC
RÉGIE INTERMUNICIPALE D'AQUEDUC ET D'ÉGOUTS
DE LOTBINIÈRE-CENTRE
COMTÉ DE LOTBINIÈRE

SÉANCE RÉGULIÈRE DU 12 AOÛT 2025

PROCÈS-VERBAL de la séance régulière du conseil d'administration de la Régie intermunicipale d'aqueduc et d'égout de Lotbinière-Centre, tenue le 12 août 2025, à 8 h, à la Salle du conseil de Saint-Flavien, au 177 rue Principale Saint-Flavien.

Sont présents

Laurier-Station

Mme Huguette Charest
M. Denis Pérusse
Mme Suzanne Croteau

Saint-Flavien

M. Éric Lepage, président
M. Normand Côté
M. Sylvain T. Bouffard

Sont aussi présents

Mme Nancy Labbé, greffière-trésorière
Mme Danielle Roy, responsable des opérations

Absent

M. Stéphane Milot

La séance est ouverte à 8 h, par monsieur Éric Lepage, président.

ORDRE DU JOUR

1. Ouverture et adoption de l'ordre du jour
2. Adoption du procès-verbal de la séance du 8 juillet 2025
3. Acceptation des comptes du mois de juillet 2025
4. Information :
 - Consommation d'eau
 - Capacité résiduelle des étangs
 - Soumission plan et devis augmentation de capacité de traitement à la STEU
 - Débitimétrie eaux usées
 - Génératrice Drummond (Wajax Limitée)
 - Budget 2026
5. Résolution de concordance et de courte échéance relativement à un emprunt par billets au montant de 379 500 \$ qui sera réalisé le 26 août 2025
6. Résolution de paiement à Gaétan Bolduc pour le remplacement du surpresseur aux étangs
7. Résolution de paiement à la firme WSP – Préparation des plans et devis – Augmentation de capacité de traitement à la STEU
8. Varia
 - 8.1. INRS
9. Période de questions
10. Levée de l'assemblée

1. OUVERTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

2025-08-053

Il est proposé par Normand Côté, appuyé par Sylvain T. Bouffard et résolu à l'unanimité que l'ordre du jour soit adopté.

ADOPTÉE

2. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 8 JUILLET 2025

2025-08-054

CONSIDÉRANT QUE la copie du procès-verbal de la séance du 8 juillet 2025 a été remise à tous les membres du conseil au moins 72 heures avant la tenue de la présente séance afin de leur permettre d'en prendre connaissance;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Huguette Charest, appuyé par Suzanne Croteau et résolu à l'unanimité que le procès-verbal de la séance du 8 juillet 2025 soit adopté.

ADOPTÉE

3. ACCEPTATION DES COMPTES DU MOIS DE JUILLET 2025

2025-08-055

CONSIDÉRANT QUE la liste des comptes du mois de juillet 2025 a été expédiée à tous les membres du CA au moins 72 heures avant la présente séance;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Denis Pérusse, appuyé par Suzanne Croteau et résolu à l'unanimité;

D'ACCEPTER la liste des comptes du mois de juillet 2025 au montant de 107 162,05 \$.

ADOPTÉE

4. INFORMATIONS**CONSOMMATION D'EAU**

Madame Danielle Roy fait le point sur la consommation d'eau. Elle constate qu'en temps chaud, la consommation est plus forte et cela exerce une pression induite sur l'usine de filtration, car elle doit produire toute la journée. Il est également difficile de remplir le réservoir situé à Laurier-Station, car la consommation journalière dépasse ce qui entre dans celui-ci. Cela devra être vérifié ultérieurement. Le tout reviendra à la normale lorsque la température sera moins chaude. Tout se passe bien au puits témoin, selon les projections, nous nous rendrons jusqu'à la fin septembre malgré le temps sec.

CAPACITÉ RÉSIDUELLE DES ÉTANGS

Le rapport final est sorti. Madame Danielle Roy en fait le résumé et fait part des recommandations de WSP. Elle explique les différences entre la partie I et la partie II du rapport. Afin de comprendre certaines fluctuations, WSP aimerait que nous fassions un programme d'échantillonnage complémentaire pour mieux comprendre la dynamique des étangs. Il recommande également que nous fassions des tests de toxicité supplémentaires trimestriellement, particulièrement au printemps et à l'été. Les membres du CA n'en voient pas la nécessité étant donné le contexte. Dans son rapport, WSP mentionne que si on faisait une vidange de boues des étangs, nous aurions davantage de capacité résiduelle. Il est décidé que la vidange des boues sera payée à même le futur règlement d'emprunt pour l'augmentation de la capacité de traitement des étangs.

SOUMISSION PLANS ET DEVIS PRÉLIMINAIRES AUGMENTATION DE CAPACITÉ DE TRAITEMENT À LA STEU

À la suite de la présentation de la firme WSP relativement aux technologies proposées pour l'augmentation de capacité de traitement à la STEU, le 8 juillet dernier, les membres du CA étaient d'accord pour aller de l'avant avec la technologie de l'option 2 : ajout de réacteurs KAMAK dans les étangs.

WSP a déposé la soumission pour les plans et devis préliminaires au montant de 108 782,45 \$ taxes incluses. Ces plans serviront pour les plans et devis finaux, l'échéancier n'en sera pas modifié pour autant. Ces plans devront prévoir de l'aération dans le bâtiment du surpresseur.

DÉBIMÉTRIE EAUX USÉES

Madame Danielle Roy a analysé les données du rapport transmis par Avizo et en fait un résumé à l'aide d'un tableau qui montre les proportions des eaux usées qui viennent des différentes municipalités. Elle mentionne qu'un pluviomètre électronique lui permettrait de palier aux décalages de prises de données journalières quand vient le temps de rédiger les rapports mensuels sur le SOMAEU.

GÉNÉRATRICE DRUMMOND (WAJAX LIMITÉE)

Madame Danielle Roy explique les montants d'une des factures de Génératrice Drummond (Wajax) associés aux travaux d'Hydro-Québec sur la route 271 en direction de Sainte-Croix. L'électricien a pu obtenir un crédit auprès de Génératrice Drummond (Wajax) relativement à un fil qui a dû être coupé pour l'installation de la génératrice louée.

BUDGET 2026

Le budget 2026 sera présenté aux membres du CA lors de la prochaine réunion, le 30 septembre 2025, à 7:30 et adopté lors de la même séance.

5. RÉSOLUTION DE CONCORDANCE ET DE COURTE ÉCHÉANCE RELATIVEMENT À UN EMPRUNT PAR BILLETS AU MONTANT DE 379 500 \$ QUI SERA RÉALISÉ LE 26 AOÛT 2025

2025-08-056

Résolution de concordance et de courte échéance relativement à un
emprunt par billets au montant de 379 500 \$ qui sera réalisé le
26 août 2025

ATTENDU QUE, conformément aux règlements d'emprunts suivants et pour les montants indiqués en regard de chacun d'eux, la Régie intermunicipale d'aqueduc et d'égout de Lotbinière-Centre souhaite emprunter par billets pour un montant total de 379 500 \$ qui sera réalisé le 26 août 2025, réparti comme suit :

Règlements d'emprunts #	Pour un montant de \$
01-2024	64 300 \$
05-2022	315 200 \$

ATTENDU QU'il y a lieu de modifier les règlements d'emprunts en conséquence;

ATTENDU QUE, conformément au 1^{er} alinéa de l'article 2 de la Loi sur les dettes et emprunts municipaux (RLRQ, chapitre D-7), pour les fins de cet emprunt et pour les règlements d'emprunts numéros 01-2024 et 05-2022, la Régie intermunicipale d'aqueduc et d'égout de Lotbinière-Centre souhaite réaliser l'emprunt pour un terme plus court que celui originellement fixé à ces règlements;

Il est proposé par Sylvain T. Bouffard, appuyé par Denis Pérusse et résolu unanimement

QUE les règlements d'emprunts indiqués au 1^{er} alinéa du préambule soient financés par billets, conformément à ce qui suit :

- 1. les billets seront datés du 26 août 2025;
- 2. les intérêts seront payables semi-annuellement, le 26 février et le 26 août de chaque année;
- 3. les billets seront signés par le (la) maire et le (la) greffier(ère)-trésorier(ère) ou trésorier(ère);
- 4. les billets, quant au capital, seront remboursés comme suit :

2026.	16 100 \$	
2027.	16 700 \$	
2028.	17 400 \$	
2029.	18 000 \$	
2030.	18 700 \$	(à payer en 2030)
2030.	292 600 \$	(à renouveler)

QUE, en ce qui concerne les amortissements annuels de capital prévus pour les années 2031 et suivantes, le terme prévu dans les règlements d'emprunts numéros 01-2024 et 05-2022 soit plus court que celui originellement fixé, c'est-à-dire pour un terme de cinq (5) ans (à compter du 26 août 2025), au lieu du terme prescrit pour lesdits amortissements, chaque émission subséquente devant être pour le solde ou partie du solde dû sur l'emprunt;

ADOPTÉE

6. RÉSOLUTION DE PAIEMENT À GAÉTAN BOLDUC POUR LE REMPLACEMENT DU SURPRESSEUR AUX ÉTANGS

Lors de la séance du 12 juillet 2025, à la section Varia, Madame Danielle Roy a informé que le surpresseur aux étangs présente des signes de surchauffe et a besoin de réparations urgentes (pouvant durer plusieurs semaines ou d’être remplacé). Il a été entendu que des soumissions seraient demandées afin de prendre une décision le 12 août prochain.

Une soumission a été déposée par Gaétan Bolduc au montant de 44 026,59 \$ taxes incluses.

Il est entendu que Madame Danielle Roy vérifierait si un autre modèle de compresseur (soit à vis) serait compatible, donc aucune résolution n’est proposée pour le moment.

NON ADOPTÉE

7. RÉSOLUTION DE PAIEMENT À LA FIRME WSP - PRÉPARATION DES PLANS ET DEVIS PRÉLIMINAIRES - AUGMENTATION DE CAPACITÉ DE TRAITEMENT A LA STEU

2025-08-057

CONSIDÉRANT la présentation de la firme WSP relativement aux technologies proposées pour l’augmentation de capacité de traitement à la STEU, le 8 juillet dernier;

CONSIDÉRANT QUE les membres du CA sont d’accord pour aller de l’avant avec la technologie de l’option 2 : ajout de réacteurs KAMAK dans les étangs;

CONSIDÉRANT QUE la firme WSP a déposé la soumission pour les plans et devis préliminaires au montant de 108 782,45 \$ taxes incluses;

Il est proposé par Normand Côté, appuyé par Sylvain T. Bouffard et résolu à l’unanimité d’octroyer le mandat à la firme WSP pour les plans et devis préliminaires de l’augmentation de capacité de traitement à la STEU, pour un montant de 108 782,45 \$;

QUE ces frais soient payables avec l’obtention d’un prêt temporaire à la suite de l’adoption d’un règlement d’emprunt.

ADOPTÉE

8. **VARIA**

8.1 **INRS**

Madame Maya Bedoiseau a transmis un courriel à monsieur Éric Lepage concernant notre contribution en nature pour le projet « Sécurisation de l’alimentation en eau potable ».

Le président du conseil d’administration et la responsable des opérateurs fourniront la contribution suivante :

1 ^{ère} année	18 hres/personne	Total de 36 hres	Pour un total de 3 000 \$
2 ^e année	18 hres/personne	Total de 36 hres	Pour un total de 3 000 \$
3 ^e année	18 hres/personne	Total de 36 hres	Pour un total de 2 000 \$

Madame Danielle Roy transmettra l’information à madame Maya Bedoiseau.

9. **PÉRIODE DE QUESTIONS**

Aucune question

10. **LEVÉE DE L’ASSEMBLÉE**

2025-08-058

Il est proposé par Sylvain T. Bouffard, appuyé par Suzanne Croteau et résolu à l’unanimité que l’assemblée soit levée à 9 h 28.

ADOPTÉE

Éric Lepage, Président

Nancy Labbé
Greffière-trésorière

